

# LA VISITE DES MAISONS FLEURIES DE LANGON



La maison et le jardin fleuris de M. Henri Laurent, de Port-de-Roche, classé premier

Samedi, dans la commune de Langon que les touristes connaissent bien pour son accueil chaleureux, se faisait la visite des maisons fleuries par le jury communal. M. Renouard, député-maire, accompagna les membres du jury composé de MM. Le commandant Aubry ; Paul Taillandier, de Sainte-Anne-sur-Vilaine ; François Paty, de Saint-Ganton ; Miche, retraité S.N.C.F. et Louis Prime, commerçant à Beslé.

On se souvient que l'an dernier, la commune de Langon avait remporté un prix sur les plans départemental et national. Cette année, encore, les douze concurrents ont réalisé de belles choses. Et les maisons visitées montrent l'intérêt que portent les candidats pour les fleurir et rendre ainsi agréable à l'œil du touriste la commune de Langon.

Avant que ne se prononce le jury départemental, celui de samedi, après avoir délibéré à la mairie établit le classement comme suit. Premier : M. Henri Laurent, Port-de-Roche, deuxième : Mme Vve Marcel Bouchard, de Port-de-Roche ; troisième : Mme Emile Dandé, du Grand-Clos ; quatrième : M. Roger Voyot ; cinquième : Mme Le Dimna, la Cointais ; sixième : Mme Savary, du Bourg ; M. Alizon, Corbinières ; etc...

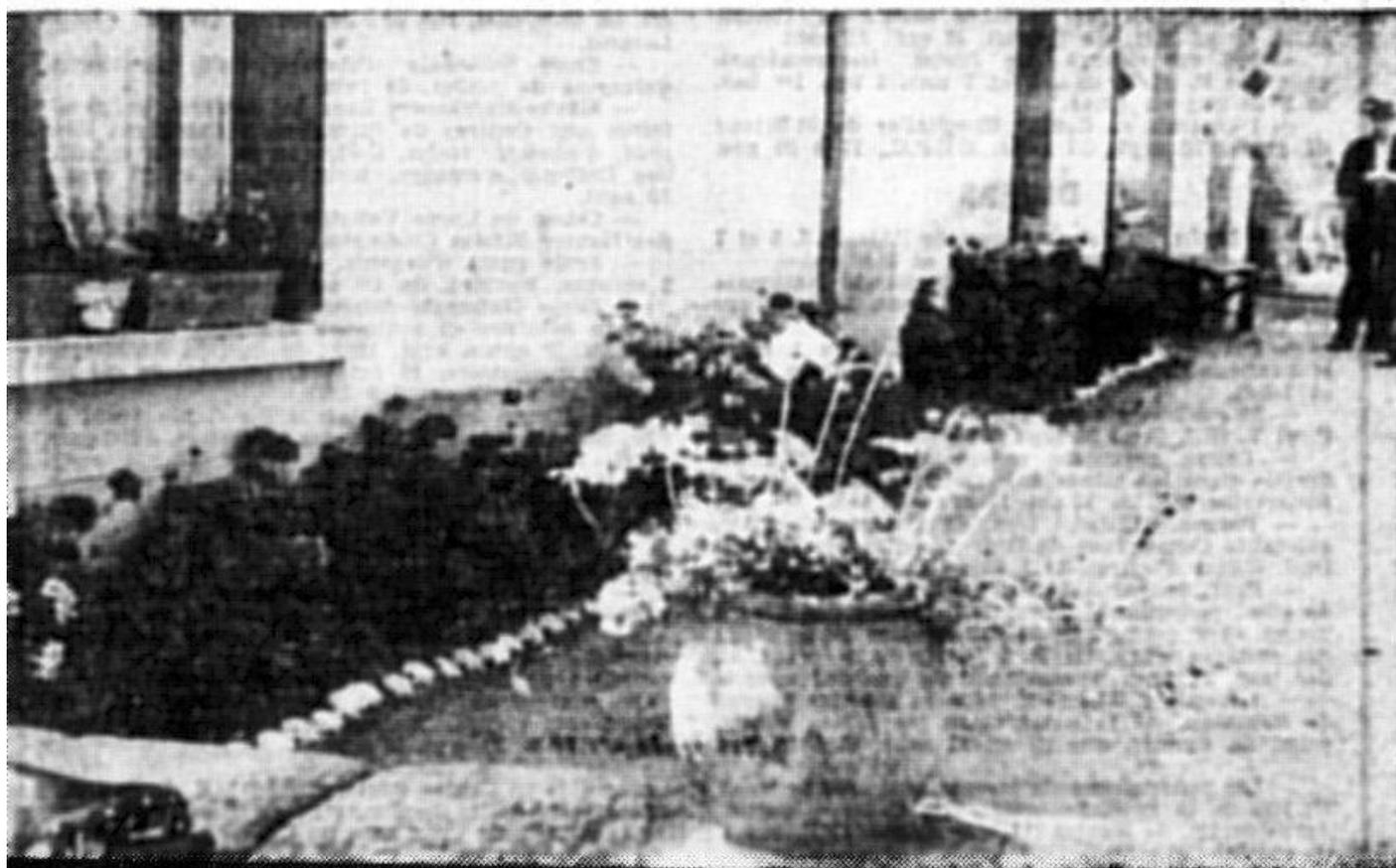
Nos félicitations aux lauréats.

Un vin d'honneur réunit ensuite chez M. le Député-Maire les membres du jury.

---

**O.F. 12 juillet 1961**

# LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE LANGON



La maison de Mme Renouard

